

Le monde entier s'est lancé dans une course pour trouver des vaccins sûrs et efficaces contre la COVID-19. Lorsqu'ils seront prêts, ces vaccins doivent être mis à la disposition de tous ceux qui en ont besoin, sans distinction de nationalité ou de fortune. Cela est non seulement moralement juste, mais c'est aussi le moyen le plus rapide de mettre fin à la pandémie. Alors que les dirigeants mondiaux multiplient les accords avec les entreprises pharmaceutiques œuvrant à l'élaboration de candidats-vaccins COVID-19, nous nous posons la question : **ces accords nous rapprochent-ils ou nous éloignent-ils d'un dénouement équitable ?**

Le test d'accès au vaccin propose un cadre permettant de répondre à cette question en évaluant les accords conclus entre chaque pays et les entreprises pharmaceutiques selon trois indicateurs :

- **Priorisation** : cet accord est-il aligné sur les directives mondiales concernant la priorisation de l'allocation parmi les populations à risque ?
- **Échelonnement** : cet accord envisage-t-il une distribution progressive des doses afin de prévenir la monopolisation de l'approvisionnement initial ?
- **Transparence** : les processus de passation de marchés sont-ils transparents dans leur intégralité ?




Chaque indicateur peut rapporter jusqu'à 2 points, pour un total possible de 6 points. **Voici comment se présente cet accord :**

RÉSUMÉ DE L'ACCORD

Parties concernées : Pfizer et Canada

Date : 5 août 2020

Termes de l'accord : le gouvernement du Canada a conclu un accord avec Pfizer pour obtenir un minimum de 20 millions de doses de son candidat-vaccin à base d'ARNm, le BNT162, avec une option pour l'obtention de 56 millions de doses supplémentaires, pour un total de 76 millions

MÉTRIQUE	NOTE	MOTIF
Priorisation 	0	20 millions de doses permettraient de vacciner plus de 25 % de la population canadienne selon un régime à 2 doses, dépassant le seuil d'allocation initiale de 3 % et le seuil de priorité aux 20 % de la population la plus vulnérable.
Échelonnement 	2	L'accord prévoit la possibilité d'obtenir des doses supplémentaires ultérieurement, et la livraison est échelonnée. 4 millions de doses sont attendues d'ici la fin mars, et le reste de la commande d'ici septembre 2021.
Transparence 	0	Le Canada n'a pas divulgué en ligne les détails des termes de l'accord ou le prix fixé. Pfizer n'a pas divulgué son modèle de tarification.

Note totale : 2 points

Cet accord ne garantit guère que les premières doses de vaccin ne soient pas monopolisées par le Canada. Les accords ultérieurs pourraient être améliorés en s'alignant sur les directives de distribution équitable et échelonnée du vaccin à l'échelle mondiale. Pfizer pourrait également clarifier la façon dont elle a fixé le prix de son vaccin selon ses coûts de production. Nous veillerons également à ce que des doses additionnelles ne soient pas acquises sans que d'autres pays aient pu conclure des accords pour se procurer une partie de l'approvisionnement initial en vaccins.

▲ Entrave l'accès au vaccin

Améliore l'accès au vaccin ▲